

Franchise et exportation

La Franchise : un modèle pour l'exportation du «savoir-faire».

Lundi 9 décembre 1985
Montparnasse - Park Hôtel - Paris

L'exportation d'une entreprise commerciale pose des problèmes spécifiques qui peuvent être en partie résolus par le système maintenant bien connu de la Franchise.

Le commerce peut, lui aussi, contribuer à l'amélioration de notre balance commerciale, c'est ce qui a conduit l'APCCI-CECOD à organiser, pour la première fois en France, une journée d'étude consacrée au système de la Franchise Internationale.

Animée par Olivier Gast, avocat à la cour spécialisé dans les problèmes de la Franchise Internationale, cette journée placée sous le signe de la technicité et de l'efficacité abordera tous les problèmes concrets rencontrés par l'exportateur dans

les différents pays d'accueil. Seront essentiellement traités : l'Europe et la CEE, les USA et le Canada, le Japon et Taïwan.

Le droit des marques, celui des sociétés, les problèmes fiscaux et le contentieux seront analysés par des spécialistes des pays concernés et un exportateur fera part de son expérience «sur le terrain» (Rodier, Pronuptia, Phildar, Novotel, Manoukian, La Brioche Dorée, un Jardin en plus, le groupe ACCOR, Yves Rocher etc...)

M. Pierre Netter, Président de l'APCCI conclura et clôturera les débats montrant bien ainsi l'importance que les Chambres de commerce et d'industrie accordent à l'équilibre de nos échanges extérieurs. ■

Renseignements et inscriptions : APCCI-CECOD - 19 rue de Calais 75009 Paris - tél. (1) 281.91.33 Droit d'inscription 1.500 F - Mme Corvol - Mme Petit

Commerce moderne ; 15 septembre 1985